

Offre Protection Juridique Des Adhérents de la chambre Syndicale

Pour seulement **30 Euros par adhérent**, bénéficiez d'une protection juridique propriétaire bailleur, quel que soit le nombre de lots (habitation ou commerce).

Nos engagements

Assistance téléphonique	Accueil à proximité (aide et information sur vos droits)
Conseil personnalisé	Assistance avec les meilleurs spécialistes
Prise en charge frais & honoraires de vos défenseurs	Libre choix des défenseurs

Les garanties de la PJ

	RELATIONS AVEC LOCATAIRES <ul style="list-style-type: none">• En cours et fin de bail• Etat des lieux d'entrée et de sortie
	Protection de vos biens immobiliers Les conflits avec : <ul style="list-style-type: none">• Les prestataires et les fournisseurs• Le vendeur ou l'acquéreur• Les voisins• La copropriété• Les services publics et les collectivités territoriales
	Fiscalité de vos biens immobiliers <ul style="list-style-type: none">• Conseils pour vos conflits avec l'administration fiscale et sur la défiscalisation
	Vos impayés <ul style="list-style-type: none">• Recouvrement des créances locatives• Procédures de résiliation de bail & d'expulsion

Exemples d'interventions

Votre locataire conteste l'**augmentation de loyer** que vous lui notifiez.

L'état des lieux de sortie révèle de nombreuses **dégradations**.

L'entreprise de peinture à laquelle vous avez confié la **rénovation de l'appartement** avant de le relouer, abandonne le chantier.

Le voisin se plaint de **nuisances sonores** provoquées par les aboiements intempestifs du chien de votre locataire.

Vous contestez certaines **charges** figurant sur votre **relevé de situation**.

Les **travaux** réalisés sur la voie publique occasionnent des désordres importants à votre immeuble.

L'administration fiscale vous redresse pour un **montant excessif**.